

Olné-Spa-Olné :Règlement

En raison de la crise sanitaire les règles suivantes sont d'application :

Le Covid Safe Ticket sera d'application

Suite à aux consignes dictées par les autorités communales et la police, **le retrait du dossard ne pourra se faire que sur présentation du Covid Safe Ticket+ carte d'identité sous le contrôle d'agents de sécurité indépendants de l'organisation.**

Il nous est demandé de suggérer aux personnes qui le peuvent de se présenter le samedi 27 novembre de 16h00 à 19h00 pour retirer leur dossard.

Aucune inscription ne sera prise sur place

-Sauf modifications des règles, 4 ravitaillements restent prévus sur le parcours **Il n'y aura pas de gobelet aux ravitaillements.**

-Par leur inscription à OSO, les participants reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

-Les accompagnateurs seront tenus de se soumettre aux règles sanitaires émises par les pouvoirs locaux et devront porter le masque sur le site de l'organisation.

-L'organisation ne pourra être tenue pour responsable des infractions aux règles sanitaires commises tant dans les installations que sur le site de départ et/ou le long du parcours.

Article 1:

OSO est une course ouverte à tous et à toutes. Néanmoins, l'organisation estime qu'elle n'est pas conseillée aux moins de 18 ans et **demande une inscription et un paiement préalables**

Article 2:

L'inscription OSO implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Article 3:

OSO est une course pédestre disputée en majorité sur sentiers et chemins balisés, courue en semi-autosuffisance dans l'esprit « Courir pour le plaisir »

Chaque participant doit disposer **d'un téléphone portable, d'un gobelet (éventuellement d'une frontale) et d'une couverture de survie. En cas d'abandon ou de blessure, il préviendra obligatoirement les organisateurs.**

Le parcours est signalé par des traces à la chaux au sol. Ces traces seront doublées par de la rubalise . **Le RESPECT DU CODE DE LA ROUTE est de stricte application même aux endroits où se trouvent des signaleurs**

Article 4:

4 ravitaillements (**solides et liquides**) sont prévus sur le parcours Il n'y aura pas de gobelet aux ravitaillements.

-La barrière horaire "officielle UTMB" **est de 13h** mais nous attendons toujours les derniers aussi méritants que les premiers.

Toutefois, le ravito 3(+/- 50km) fermera à **16h30** et le ravito 4(+/- 64 km) à **19.00h**

Les coureurs pourront poursuivre le parcours. Ils le feront sous leur propre responsabilité et les ravitaillements ne seront plus assurés.

Article 5:

Chaque participant reconnaît être en bonne santé et décharge l'organisation de toute responsabilité pour tout accident physiologique (immédiat ou futur)

Il incombe donc aux participants de s'assurer personnellement.

Article 6:

Le retrait des dossards peut se faire la veille du départ de 16.00h à 19.00h **moyennant présentation du Covid Safe Ticket+ carte d'identité** ou le jour même dès 07.00h pour autant que vous soyez en ordre d'inscription

Article 7:

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation le pouvoir tacite d'utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de sa promotion

Article 8: **RESPECTEZ LA NATURE ET LE CODE FORESTIER**

COVID SAFE TICKET EXIGÉ*



QR CODE
APPLICATION
CovidSafe.be



COURTOISIE
ESPRIT SPORTIF



* à partir de 16 ans,
conformément aux règles régionales en vigueur.



SUIVEZ RÉGULIÈREMENT NOS NEWSLETTERS

www.aes-aisf.be